Rappel Conso

Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 15/09/2023

Toyota rappelle Proace City & Proace City BEV Camionnette/Véhicule utilitaire léger



- Noms des modèles ou références concernés : **Proace City & Proace City BEV Code cadre Proace City (BKYMA, BKYMD, BPZMA, BPZMD) et Proace City BEV (BPZMA); année modèle: 2022.**
- Marque : **Toyota**
- **GTIN 02.12.2019 - 30.06.2022**
- Informations complémentaires : **e2*2007/46*0685*00, e2*2007/46*0685*01, e2*2007/46*0685*03, e2*2007/46*0685*05, e2*2007/46*0685*08, e2*2007/46*0685*09, e2*2007/46*0686*01, e2*2007/46*0686*02, e2*2007/46*0686*07.**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **L'unité télématique pour e-Call peut ne pas fonctionner au besoin. Les points de réponse de sécurité publique (PSAP), la fonction de rappel automatique du PSAP, au véhicule ne fonctionne pas. Le PSAP ne peut pas rétablir automatiquement la connexion avec le véhicule si la connexion initiale a pris fin.Cela peut entraver ou retarder l'assistance d'urgence, le traitement des blessures.**
- Risques encourus par le consommateur : **Blessures**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **contacter le concessionnaire.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre